

Rapport de participation à la grève et de distribution des chèques

Tous les chèques aux membres en grève doivent être comptabilisés, et les membres doivent signer le formulaire « G » avant de recevoir leurs chèques.

Veillez imprimer autant de copies que nécessaire de ce formulaire vierge.

N° de la section locale : _____ Ville : _____ Province : _____

Lieu de la ligne de piquetage ou nature des fonctions assignées : _____

Responsable du piquetage : _____

Paiement pour la période du : _____ (date) au : _____ (date)

Nom complet du (de la) gréviste	Date du versement	N° du chèque (si applicable)	Montant total	Signature du membre (pour attester qu'il a reçu le paiement)

Les renseignements ci-dessus sont exacts et vérifiés. Signé le ____ du mois d(e) _____ 20__

Président(e) du comité de grève: _____
(lettres moulées et signature)

Conseiller(ère) syndical(e) du SCFP : _____
(lettres moulées et signature)